

**COMMUNE DE SORIGNY**  
**LE SEIZE DECEMBRE DEUX MILLE TREIZE à 19 heures**

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire après convocation en date du onze décembre deux mille treize, sous la présidence de M. Alain ESNAULT, Maire,

Etaient présents : Mesdames et Messieurs ESNAULT Alain, GABORIAU Francine, CARPENTIER Michel, BOULAIS Annick, GAUVRIT Jean-Christophe, ROBIN Antoine, METIVIER Denis, GRELLIER Catherine, Do ALTO Isabelle METIVIER Jacqueline, BRAULT Philippe

Excusés : CRON Pierrette, BLOND Cécile, DESILE Christian,

Absent : GANGNEUX Philippe,

Pouvoirs : de DESILE Christian à METIVIER Denis, BLONC Cécile à GRELLIER Catherine, CRON Pierrette à GABORIAU Francine

Secrétaire : GABORIAU Francine

Nombre de présents	11
Nombre de pouvoirs	03
Absents ou excusés	04
Nombre de votants	14
Abstention	00
Pour	14

Réf. : DM n° 144 – L 6.11 – L 6.12

**DELEGATION DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT  
COLLECTIF ET D'EAU POTABLE**  
**Transfert des contrats à la Communauté de Communes du  
Val de L'Indre**

Vu l'article L.1321-5 et L.5211-17 du Code général des collectivités territoriales,  
Vu l'arrêté préfectoral du 19 juillet 2013 portant sur les modifications statutaires de la  
Communauté de Communes du Val de l'Indre,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de transférer les  
contrats de délégation des services publics d'eau et d'assainissement collectif à la  
Communauté de Communes du Val de l'Indre.

Il présente à cette fin les avenants aux contrats de délégation au conseil municipal.

L'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- ✓ APPROUVE l'avenant n°1 au contrat d'affermage du service public d'eau potable ainsi que l'avenant n°1 au contrat d'affermage du service public d'assainissement collectif
- ✓ AUTORISE Monsieur le Maire à signer les avenants aux contrats de délégation des services publics d'eau et d'assainissement collectif.

Le Maire, Alain ESNAULT, est responsable de la validité de l'acte.

Remis à la Préfecture  
le 20 DEC. 2013

Publié le

20 DEC. 2013

Le Maire,  
Alain ESNAULT